

## ◆◆◆ Formation : Titre d'Assistant de vie

## dépendance ◆◆◆

<b>Objectifs</b>	Permettre à chaque apprenant de devenir un professionnel qualifié compétent dans le domaine professionnel visé.
<b>Public</b>	Tous demandeurs d'emploi inscrits, indemnisés ou non. <b>12 Places achetées</b>
<b>Pré-requis</b>	Avoir un réel intérêt pour l'accompagnement des personnes en situation de dépendance et de vulnérabilité. Souhaiter devenir Salarié du Particulier Employeur (SPE), travailler en indépendance, CESU... Avoir des facilités pour communiquer et des dispositions pour les relations humaines Etre mobile
<b>Modalités de recrutement</b>	Phase de positionnement : * Passation de tests de positionnement *Entretien individuel avec le référent formation sur le projet professionnel en lien avec la formation, la disponibilité et la motivation ; analyse du CV à jour. Délai d'accès à la formation : Réponse aux candidatures après la 2eme Icop et la validation de Pole Emploi
<b>Durée de la formation</b>	<b>Durée de la formation : 848 Heures</b> Les parcours sont individualisés en fonction du Positionnement. Le par cours moyen est : - 708 h de formation professionnelle - 140 h de formation en entreprise - Du soutien personnalisé tout au long du parcours en fonction des besoins - Des séquences formatives innovantes, et du coaching individualisé
<b>Amplitude horaire</b>	De 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (temps complet)



**La formation professionnelle** se compose de 8 blocs de compétences à valider, et permettant d'avancer progressivement vers le titre.

**Bloc de compétences 1 : Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs**

- S'initier à l'informatique et à Internet,
- Etre autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant les outils numériques,

Mise à jour le 08/11/2023

Formation commandée dans le cadre des AFC, prise en charge et rémunérée par Pôle Emploi

(voir les conditions avec votre conseiller Pôle Emploi)



<b>Modalités pédagogiques</b>	<p>Une remise à niveau est proposée au démarrage et en parallèle de la formation professionnelle. Les compétences comportementales sont traitées selon les besoins dans le cadre du coaching. 1 à 2 périodes de stages sont prévues. Si les résultats sont insuffisants lors des évaluations, des heures de soutien seront mises en place.</p> <p>Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent TH d</p> <p>Evaluations et auto-évolutions tout au long du parcours, évaluation sommative en fin de formation</p> <p>Livret de progression (grilles de positionnement en début, à mi-parcours et en fin de formation)</p> <p>Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation et suivi à 6 mois</p>
<b>Modalités d'évaluation</b>	<p>A l'issue de chaque bloc de compétences, une évaluation est mise en place avec Iperia (organisme détenteur du titre ADVV). Les candidats doivent avoir validé les 8 blocs de compétences pour se présenter à l'entretien final avec le jury et obtenir la certification totale.</p> <p>Un certificat de réalisation de formation sera remis aux participants.</p> <p>Validation totale ou partielle par blocs de compétences (chaque bloc de compétence est valable à vie)</p> <p>Attestation de compétence (si pas de certif)</p>
<b>Intervenants</b>	<p>L'équipe pédagogique est spécialisée dans la formation d'adultes et possède les qualifications et les expériences professionnelles dans le domaine de la formation et/ou des métiers visés par la formation</p>
<b>Résultats</b>	<p><u>Les résultats de la dernière session septembre 2022 :</u></p> <p>Taux de réussite sur la dernière session : 100% ( 1 partiel / 6 total)</p> <p>Taux de satisfaction de la dernière session : 100%</p> <p>Taux d'insertion en sortie de formation : 29%</p> <p>Taux d'abandon de la dernière session : 22%</p>
<b>En savoir plus</b>	<p>Sur les suites de parcours, équivalences, passerelles : consultez la fiche RNCP34690 ;</p> <p>Vous pouvez aussi contacter la responsable pédagogique Mme VIGNON Julie</p>
<b>DATES</b>	<p style="text-align: center;"><b>Du 06 Novembre 2023 au 06 Mai 2024</b></p>
<b>LIEU</b>	<p style="text-align: center;"><b>ANPEP – 2, avenue Pierre Mendès France – 84300 CAVAILLON</b></p>
<b>DATES DE L'ICOP</b>	<p style="text-align: center;"><b>Jeudi 12 octobre 2023 et Mardi 24 octobre 2023 à 09h00 à l'ANPEP</b></p>
<b>CONTACTS</b>	<p><b>Fanny AFONSO</b>, coordinatrice pédagogique : <a href="mailto:contact@anpep.fr">contact@anpep.fr</a> - Tél. 04.89.81.07.21</p>